Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Gestion d'une indivision

Par eden89

bonjour,
mes parents et moi avons acheté en indivision(2/3 et 1/3) en 1977 un appartement qui était leur résidence principale. Au décès de ma mère ,mes 3 frères et s?ur ont obtenu chacun 1/12 en nue-propriété, mon père gardant 1/3 et l'usufruit du 1/3 de ma mère.
Mon père,90 ans en maison de retraite depuis 6 mois et moi désirons vendre mais il y a obstruction de 2 frères. Ils ont réussi à loger un de leur fils en disant que mon père avait signé un bail de location que je n'ai jamais vu. En avait-il le droit? Comment faire pour que je puisse gérer cet appartement .Ils n'ont pas l'intention de me faire parvenir les bénéfices mais veulent me faire payer toutes les charges. En ayant les deux tiers avec mon père, ne serait-ce pas a moi de le gérer?
remerciements